



### ENJEUX ET MOYENS D' ACTIONS

#### Pourquoi réaménager le centre-bourg ?

Renforcer l'attractivité du centre-bourg, sécuriser les déplacements piétons et vélos, favoriser le séjour sur des espaces publics plus conviviaux et durables.

Les cinq objectifs portés par la métropole à travers le guide des espaces publics



Partager l'espace public en faveur des mobilités actives  
Renforcer la place des TC



Conforter la vocation de pôle de vie



Garantir la place de la nature et prendre soin de l'environnement

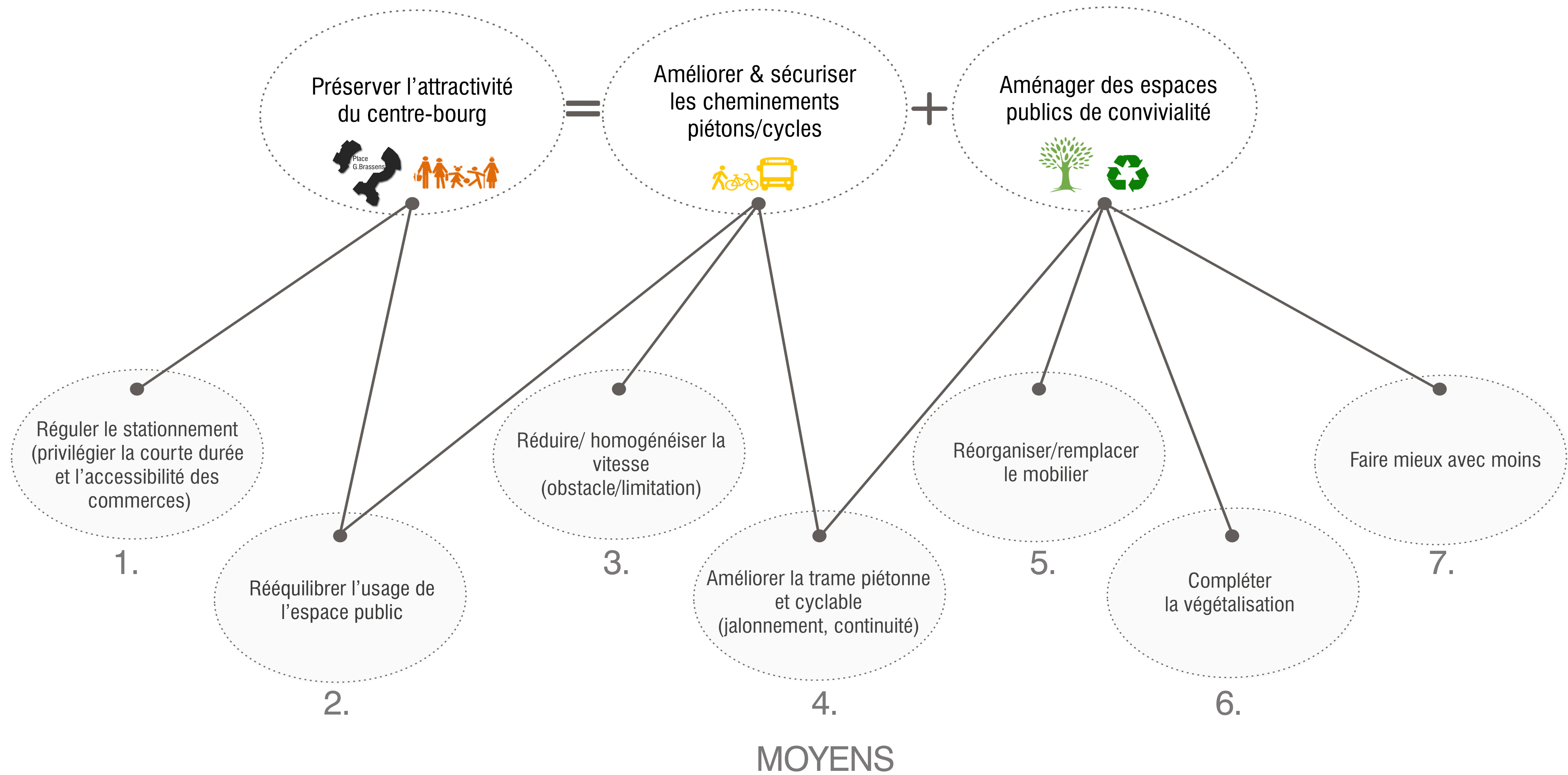


Cultiver la diversité

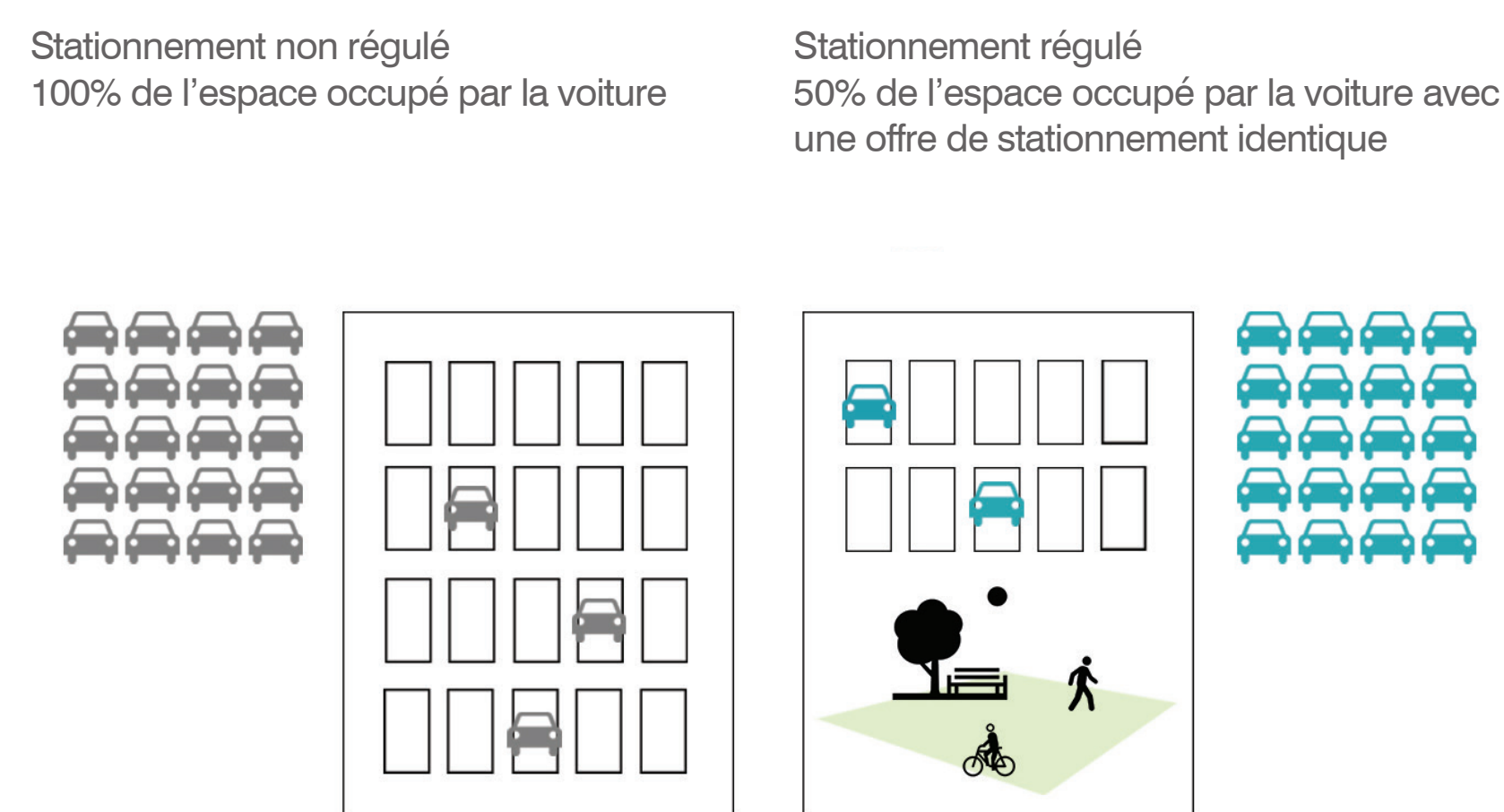


Faire mieux avec moins

### ENJEUX



#### 1. Réguler le stationnement



Stationnement non régulé  
100% de l'espace occupé par la voiture

Stationnement régulé  
50% de l'espace occupé par la voiture avec une offre de stationnement identique

#### 2. Rééquilibrer l'usage de l'espace public



Transformer les places de stationnement en terrasses



Estomper le vocabulaire et les aménagements routiers au profit d'espaces mieux partagés

#### 3. Homogénéiser la vitesse



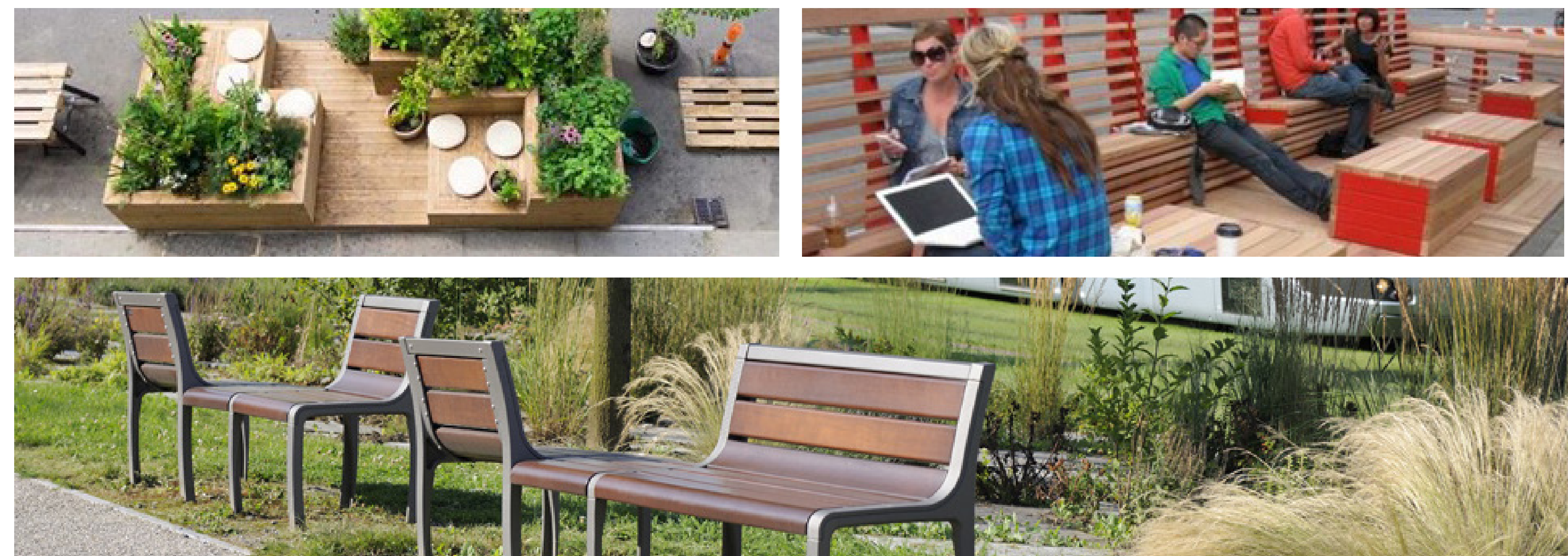
Faciliter la cohabitation de tous les modes de déplacement en réduisant le différentiel de vitesse entre piétons, voitures et vélos

#### 4. Améliorer la trame piétonne et cyclable



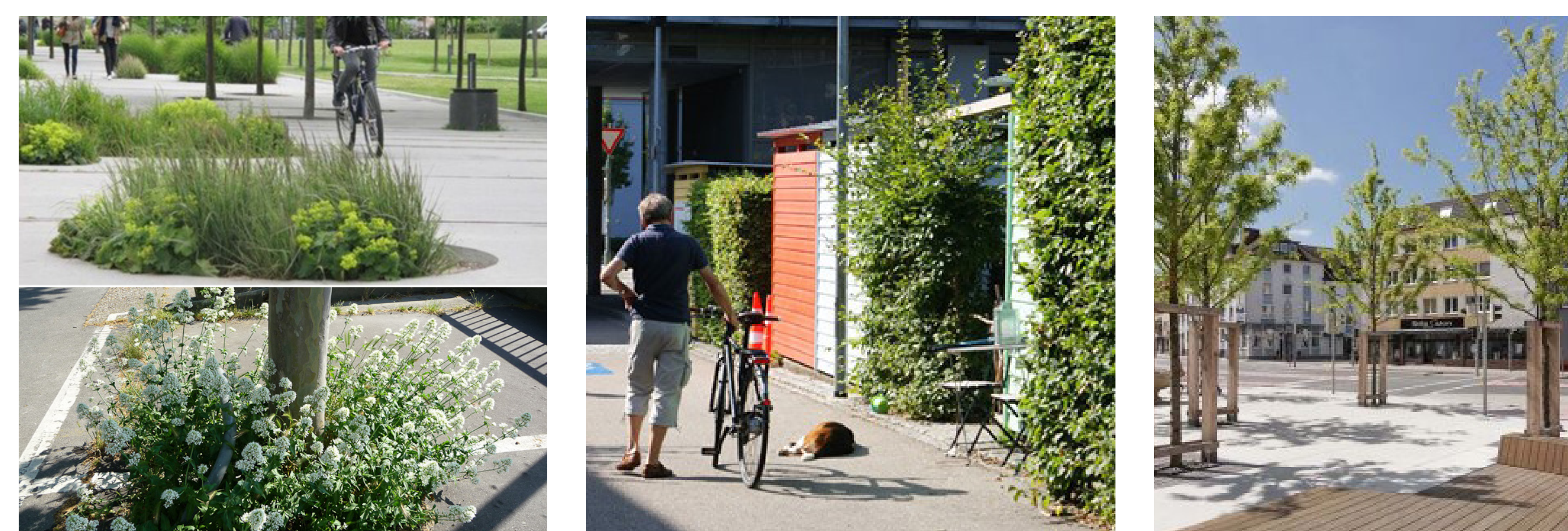
Rendre lisible et visible les continuités piétonnes et cyclables, signaler les parkings

#### 5. Réorganiser / remplacer le mobilier



Un mobilier confortable, convivial, offrant des usages différents

#### 6. Compléter la végétation



Compléter la strate basse

Végétaliser les façades

Planter des arbres

#### 7. Faire mieux avec moins



Réutiliser l'existant (exemple les jardinières), privilégier des aménagements légers multifonctions (animer l'espace par de la peinture au sol, un mobilier plusieurs fonctions)